



INFORMATION AUX ADHERENTES ET ADHERENTS

juillet 2021

Depuis notre Assemblée générale de février 2020, la vie associative n'est plus tout à fait la même. Même si les vaccins prouvent leur efficacité, la pandémie n'est pas encore terminée. Loin de là. Et se réunir, se rencontrer, se retrouver pour vivre un moment de partage et de convivialité est devenu bien compliqué. Le séjour en Belgique a été reporté en 2022, décision difficile à prendre en mai dernier que nous ne regrettons pas aujourd'hui, tant l'incertitude est grande pour les prochaines semaines.

Notre association n'a pas cessé son activité pendant ces 18 mois de confinement, de distanciation et de peur. Grâce au travail remarquable de plusieurs bénévoles, nous avons pu achever la recherche collaborative sur les 782 communes de la Somme, nous permettant de créer une base de données de 13 000 noms de jeunes Samariens mobilisés pendant la Grande Guerre. Nous avons également utilisé notre site internet pour remplir notre mission de devoir de mémoire. Depuis le 4 mai 2020, plus de 210 articles ont été publiés. Ils racontent la vie de jeunes hommes de la Somme qui avaient 20 ans en 1914. Nous avons également poursuivi notre travail de recherches pour identifier les lieux des premiers combats vécus par ces hommes. Les lieux où ils ont connu l'enfer pour la première fois. C'est dans ce cadre que nous avons découvert le site de Fontenois, dans les Ardennes. 140 jeunes hommes y sont morts et près de 300 blessés y furent blessés en moins de 4 heures, dont une majorité était originaire de la Somme.

Dans quelques semaines, nous allons reprendre nos activités publiques en présentiel, expositions, conférences, commémorations, réunions, mais d'ici là, continuons toutes et tous à être très prudents. Les conséquences de la Grande Guerre n'ont pas disparu avec la signature de l'Armistice. Celles de la pandémie qui sévit depuis début 2020 laisseront des traces encore longtemps. Se retrouver pour défendre une cause commune sera assurément une des solutions pour rompre l'isolement dans lequel chacun s'est enfermé, volontairement ou non. Rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre est une belle cause commune. Plus d'un siècle après, notre territoire de Somme continue à tellement transpirer le sang répandu et les larmes versées pendant ce terrible conflit.

Xavier BECQUET

LES PROCHAINES DATES

22 AOÛT 2021 : BELLEFONTAINE (Belgique) - cérémonies commémoratives du 22 août 1914 - sous réserve des consignes sanitaires à appliquer, une délégation réduite de l'association y sera présente.

29 AOÛT 2021 : FONTENOIS (Ardennes) - inauguration du lieu mémoriel créé par l'association pour rendre hommage aux victimes du 31 août 1914 (voir article page 4)

2 et 3 OCTOBRE 2021 : EXPOSITION « ILS AVAIENT 20 ANS EN 1914 » à GRAND-LAVIERS (près d'Abbeville)

23 OCTOBRE 2021 : 9h30 PRESENTATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE MENÉS DEPUIS 2 ANS - réunion ouverte à tous les adhérents (salle polyvalente à Daours)

26 FEVRIER 2022 : 9h30 ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

26 et 27 MARS 2022 : EXPOSITION à l'Hôtel de Ville de Péronne en partenariat avec l'association « Mémoire de Doingt-Flamicourt » et la commune de Péronne. Une conférence sera également animée par l'association à l'Historial de Péronne sur le thème de l'exposition (en mars - date à préciser).

Chaque semaine depuis 15 mois, nous racontons des parcours de vie et de guerre de jeunes hommes de la Somme qui avaient entre 20 et 23 ans en 1914. Ces articles sont toujours accessibles et nous vous invitons à les lire ou à les relire. Certains hommes sont morts pendant la Grande Guerre, d'autres y ont été blessés ou prisonniers. Mais dans tous les cas, même rescapés, ils ne sont jamais sortis indemnes de cet enfer. Voici un exemple d'article publié.

Olivier MIANNAY d'Allery

Né le 15 juin 1893, Olivier MIANNAY est un enfant du Quayet, quartier situé sur les hauteurs d'Allery.

Son père, prénommé aussi Olivier, est originaire de Fontaine-sur-Somme, commune bordant le fleuve Somme, située à dix kilomètres d'Allery. Olivier est venu retrouver son frère, Alphonse, déjà à Allery depuis plusieurs années. Le travail ne manque pas dans la commune. Olivier rencontre alors Emma, une Alléroise. Il l'épouse. Olivier est domestique de ferme, puis il devient bûcheron, dans la commune. Leur fils, Olivier, sera leur enfant unique.



Au début du XXe siècle, la commune compte plus de 1 000 habitants. Allery est un point central du tissage dans la Somme avec huit usines et au moins 350 métiers à tisser à domicile. C'est le métier qu'exerce Emma, la mère d'Olivier, tisseuse à domicile, au Quayet. Pour les Allérois, la commune est découpée en deux parties bien différentes. Ce qu'ils appellent « La Ville », c'est la partie située en fond de vallée, près de la petite Rivière de Dreuil. L'autre partie, c'est Le Quayet. Des rues et des chemins pentus, sur le versant Nord-Ouest, en direction de Mérelessart et d'Hallencourt. Les habitants du Quayet sont plus nombreux que ceux de « La Ville ».

Au Quayet, presque tous les voisins sont tisserands, soit à domicile, soit à l'usine. Ici, l'industrie textile s'est fortement développée grâce au chemin de fer. Une ligne construite entre Longpré-les-Corps-Saints et Gamaches, passant pas la gare d'Allery, permet d'atteindre, soit la ligne qui va de Paris à Boulogne-sur-Mer, soit la ligne qui va de Paris au Tréport. Cette ligne contribue largement à l'essor de l'industrie textile à Allery. Le train sert à l'acheminement des passagers, ainsi qu'au transport des betteraves venant des villages agricoles aux alentours, mais il est surtout utile pour l'acheminement des toiles qui ont été tissées à Allery.

Olivier est un bon élève. Suivant les conseils de Monsieur Leclercq, son instituteur, les parents d'Olivier l'envoie poursuivre ses études à l'école primaire supérieure de Corbie afin de préparer le concours d'ingénieur des Arts et Métiers. A 17 ans, après la mort de son père, il devient répétiteur des écoles à Paris. Tout en travaillant, il poursuit ses études.

En 1912, Olivier devient instituteur en Seine-Inférieure.

Convoqué par le Conseil de Révision, Olivier est appelé au service armé de la Classe 1913. Il est incorporé au 72^e Régiment d'Infanterie à Amiens. Bon soldat, il est nommé caporal en mai 1914. Début août 1914, le régiment quitte Amiens pour rejoindre le 2^e Corps d'Armée dans le nord du département de la Meuse. Ce corps d'armée est composé des régiments originaires de la région militaire d'Amiens.

Si le 72^e est relativement épargné par les premiers combats, fin août, en Belgique, il subit de nombreuses pertes pendant la retraite de l'Armée française en Meuse et en Champagne, ainsi que pendant la Bataille de la Marne, début septembre. Olivier MIANNAY a su affronter ces épreuves en faisant preuve de beaucoup de sang froid. Le 26 septembre, il est promu sergent, puis sergent-major en octobre 1914.

Après avoir vu tomber plusieurs de ses hommes, Olivier est blessé, le 22 décembre, au Bois de la Gruerie, par éclat de bombe à la poitrine. Evacué, il est hospitalisé à Sète, dans le Sud de la France. Après plusieurs mois de soins et de convalescence, il revient au front en juillet 1915, dans la région de Verdun, puis en Argonne.

Le 23 mai 1916, il est à nouveau blessé. Les membres inférieurs et l'œil gauche sont touchés par des éclats d'obus. Nouvelle hospitalisation à Joigny où il reste pendant quatre mois, avant d'être transféré vers l'hôpital de Fontainebleau, puis vers le centre de rééducation d'Avon.



Les blessures sont graves. Olivier a perdu complètement et définitivement l'usage de son œil gauche. Olivier ne peut plus marcher correctement. Le mollet de la jambe gauche est atrophié. La guerre est finie pour lui. La commission de réforme de Fontainebleau lui signifie la décision en février 1917. Cependant, Olivier souhaite continuer à mettre ses compétences au service de sa patrie. Il obtient la possibilité d'être conservé dans les effectifs de l'Armée et devient même lieutenant. En mai 1917, il se marie à Auxerre avec Germaine, une institutrice.

Après l'armistice, Olivier MIANNAY est nommé instituteur à Neufchâtel-en-Bray. Malgré son handicap, il devient un militant mutualiste et syndical actif chez les instituteurs. Il crée la Mutuelle des Anciens Combattants du canton. En 1923, il est nommé directeur du Cours élémentaire à Saint-Romain-de-Colbasc, près du Havre, puis, en 1937, est nommé directeur d'école à Malaunay, au Nord de Rouen.

En novembre 1939, au moment d'évaluer l'aptitude d'Olivier à être mobilisé alors que la Seconde Guerre mondiale vient d'être déclenchée, la commission militaire qui l'examine, à Rouen, le 7 novembre 1939, confirme sa pension d'invalidité de 80%. Les motifs invoqués sont : « Séquelles de blessure du thorax par éclats d'obus avec cicatrices à la partie artéro-supérieure du thorax, petit éclat inclus au-dessous de l'articulation sterno-claviculaire droite, perte complète et définitive de l'œil gauche, ankylose complète de l'articulation tibio-tarsienne gauche avec atrophie de 3 cm au mollet ».

Olivier entre dans la Résistance et devient membre du réseau Libération-Nord pendant l'Occupation. Après la Libération, tout en enseignant au Grand-Quevilly, puis à Deville-les-Rouen, il continue à prendre une part importante dans le militantisme syndical pour défendre les instituteurs du département de la Seine-Inférieure. Il est élu Secrétaire départemental du Syndicat National des Instituteurs. Il est également élu maire de Malaunay en 1945.

Devenu Secrétaire fédéral adjoint du Parti Socialiste SFIO de Seine-Inférieure, il est réélu à deux reprises au poste de maire à Malaunay.



Olivier MIANNAY est mort le 12 juin 1956.

Rue du Docteur Le Roy, à Malaunay, en Seine-Maritime, un groupe scolaire porte aujourd'hui le nom d'Olivier MIANNAY. Le nom d'un enfant de la Somme. Le nom d'un enfant du Quaiet.

Lionel JOLY et Xavier BECQUET

De la Somme à Bellefontaine... et à Fontenois

Créée pour rendre hommage aux 191 jeunes hommes de la Somme tués le 22 août 1914 à Bellefontaine en Belgique, notre association a aujourd'hui pour but de rendre hommage à tous les Samariens victimes de la Première Guerre Mondiale, et plus particulièrement à ceux qui, comme les 191 de Bellefontaine, avaient entre 20 et 24 ans à la déclaration de guerre. Ils ont presque tous participé aux combats d'août et début septembre 1914, et beaucoup y ont laissé la vie en Belgique, dans les Ardennes et dans la Marne...

En effectuant nos recherches sur les jeunes Samariens, nous avons découvert que plusieurs dizaines d'entre eux, affectés au 128^e Régiment d'Infanterie, avaient été tués le 31 août 1914. Si la date était certaine, le lieu du décès l'était moins. Dans les papiers officiels, on trouvait « Fontenoy – Meuse », « Fontenoy-Aisne » ou « Fontenoy-Ardennes ». Notre enquête nous a menés à Saint-Pierremont, dans les Ardennes, où un hameau porte le nom de Fontenois. C'est sur le territoire de la commune que furent tués plus de 140 hommes le 31 août 1914 au matin. Et au moins 300 y ont été blessés. Un mois plus tôt, ces hommes étaient presque tous casernés à Abbeville et Amiens où ils effectuaient leur service militaire.

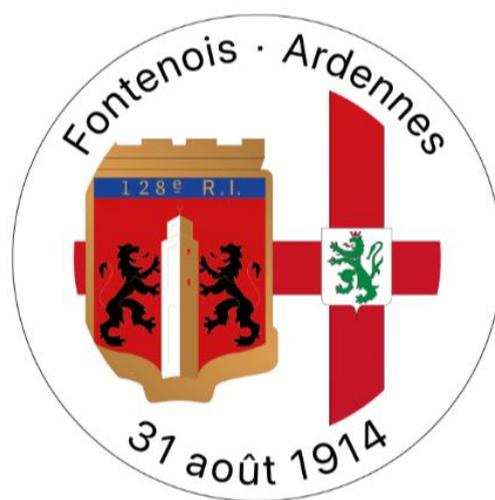
Ce combat meurtrier a laissé de profondes cicatrices chez les rescapés du 128^e RI. Les Anciens Combattants, accueillis par la population locale, venaient chaque année commémorer le 31 août. Ils ne pouvaient oublier tous leurs copains de service militaire qui avaient rendu ici leur dernier souffle. Des jeunes qui avaient 20 ans. Comme eux à l'époque. Puis les cérémonies ont pris fin dans les années 1970 et le village a peu à peu oublié.

Avec le soutien des élus de Saint-Pierremont et de plusieurs communes de la Somme, nous avons pris l'initiative d'installer un lieu mémoriel dans le hameau de Fontenois. Constitué d'une plaque commémorative et d'un pupitre d'information, ce site permettra de rendre hommage aux victimes du 31 août 1914 ainsi qu'aux habitants du hameau qui ont accueilli, chez eux, une partie des nombreux blessés. A notre demande, le conseil municipal a validé le changement du nom de la rue principale, qui portera le nom de « Rue du 31 août 1914 ».

Le lieu mémoriel sera inauguré fin août en présence d'élus, de représentants d'associations de devoir de mémoire, de membres de familles des victimes du 31 août 1914 et des habitants de Saint-Pierremont et Fontenois.

Tous les adhérent(e)s de l'association le souhaitant peuvent participer à la cérémonie qui se déroulera, à Fontenois, dans les Ardennes, le 29 août 2021 à 10h (en extérieur). Merci nous prévenir au préalable (07 88 62 53 90).

Toutes les informations sur le site internet de l'association : somme-bellefontaine.fr



*Badge créé par l'association –
mis en vente le 29 août 2021*

LES COMMUNES QUI NOUS APPORTENT LEUR SOUTIEN FINANCIER EN 2021 (en date du 15/07/2021) :

Mers-les-Bains, Daours, Roye, Trois-Rivières, Lanchères, Rubempré, Toeufles, Grand-Laviers, Fontaine-sur-Somme, Ginchy, Fouilloy, Feuquières-en-Vimeu, Tilloloy, Vecquemont, Equancourt

Association française - loi 1901, « De la Somme à Bellefontaine – 22 août 1914 », déclarée à la préfecture de la Somme le 30 octobre 2017 – n°1311 Journal Officiel du 4 novembre 2017 – SIRET 83861421200010 – RNA W802014111 – IBAN FR76 1562 9026 0400 0203 9320 173 BIC : CMCIFR2A – siège social : 20, rue du stade 80800 Daours – Tel 0788625390 – somme-bellefontaine@orange.fr